



Dans le cadre de la couverture des risques liés à la saison estivale  
Le centre de secours des Saintes Maries de la Mer recrute :

## **DES SAISONNIERS POUR SURVEILLER LES PLAGES DURANT L'ETE 2019**

### **Missions :**

Le surveillant de plage sera engagé sous le statut de **sapeur-pompier volontaire** saisonnier.

Les postes sont à pourvoir pour une période **minimale** d'un mois.  
Certains personnels auront la possibilité d'être hébergés  
« Au camping de la brise ».

L'habillement et la formation sont gérés par le SDIS 13.

L'indemnisation se fera au taux horaire des indemnités de sapeur-pompier volontaire.

### **Profil :**

Etre âgé de 18 ans révolus et titulaires de la formation **BNSSA à jour de recyclage**.

### **Eventuellement :**

Qualifications obligatoires complémentaires prises en charge par le SDIS 13 :

- PSE 2 nageur sauveteur (durée 5 jours)
- Formation initiale nageur sauveteur saisonnier (durée 3 jours - validité 5 ans)
- Formation pratique en mer (durée 2 jours).

Toute demande de dossier doit être adressée par mail aux adresses suivantes :

[broux@sdis13.fr](mailto:broux@sdis13.fr),

[emarques@sdis13.fr](mailto:emarques@sdis13.fr)